



A MM. les curés,
Aux prêtres et diacres accompagnateurs des équipes,
Aux responsables d'équipes locales du catéchuménat,

Versailles, le 28 mars 2013

Chers amis,

L'anniversaire de l'ouverture du deuxième concile du Vatican nous aide à mesurer à quel point l'enseignement de ce concile a permis à l'Eglise d'approfondir ou même de redécouvrir d'importantes réalités de sa vie et de sa mission.

Parmi celles-ci, le catéchuménat. Le catéchuménat est bien vivant dans notre diocèse. Vous y êtes engagés de bien des manières. L'existence des catéchumènes est non seulement un signe éloquent de vitalité missionnaire d'une communauté chrétienne et d'une paroisse, mais un rappel que c'est toujours et seulement le Seigneur qui donne naissance à Son Eglise. Par eux, le Seigneur renouvelle notre foi et notre espérance, tandis qu'il comble de ses grâces les personnes qui s'avancent vers les sacrements de l'initiation ainsi que les néophytes. Comme notre synode diocésain dont le titre était « *un baptême à vivre* » nous y a invités, nous nous réjouissons de ces dons (« *Augmente en nous la foi* », p.6).

La société dans laquelle nous vivons nous provoque en même temps à des conversions en profondeur. Les brassages de cultures et de populations mais aussi le manque de transmission de la foi dans de nombreuses familles, le climat général de sécularisation, les extrémismes religieux, le conformisme des médias, sont de grands défis à relever. Ces défis concernent chaque communauté : « *l'initiation chrétienne au cours du catéchuménat doit être l'œuvre non pas des seuls catéchistes ou des seuls prêtres, mais de toute la communauté des fidèles, spécialement celle des parrains, en sorte que dès le début, les catéchumènes sentent qu'ils appartiennent au peuple de Dieu* » (Décret sur l'activité missionnaire, n°14).

Ces défis sont très présents à notre esprit tandis que continue de se mettre en place l'application des normes liturgiques du rituel, dans toute leur richesse, conformément à la constitution conciliaire sur la liturgie, qui annonçait « *On restaurera le catéchuménat des adultes, distribué en plusieurs étapes, dont la pratique sera soumise au jugement de l'ordinaire du lieu : on obtiendra ainsi que le temps du catéchuménat, destiné à une formation appropriée, puisse être sanctifié par des rites sacrés dont la célébration s'échelonne dans le temps* » (n°64).

Pour encourager et guider le réveil missionnaire auquel nous sommes invités par le Concile, par l'année de la foi, par notre synode diocésain, et pour encourager à la complète mise en œuvre du rituel du baptême des adultes, après avoir recueilli le travail du service diocésain du catéchuménat, avec le concours du service de pastorale liturgique et sacramentelle, je fais miennes les orientations qui suivent, en vous remerciant pour tout ce que vous faites pour accueillir, accompagner et former de nouveaux disciples du Christ.

† Eric Aumonier,
Evêque de Versailles pour les Yvelines



ORIENTATIONS DIOCESAINES DU CATECHUMENAT DES ADULTES

Un changement pour 2014

Après une période de transition pendant laquelle nous avons célébré la confirmation des adultes à la fin du temps pascal, y compris pour les baptisés adultes de l'année en cours (veillée pascale précédente), nous allons passer, en 2014, à **l'application complète du modèle catéchuménal tel qu'il est présenté par le Rituel de l'Initiation Chrétienne des Adultes (RICA)**.

L'une de ses notes pastorales précise en effet : « Selon l'usage le plus ancien, toujours observé dans la liturgie romaine elle-même, un adulte ne sera pas baptisé sans recevoir la confirmation aussitôt après le baptême, sauf si une grave raison s'y oppose. Ce lien manifeste l'unité du mystère pascal » (211).

La « raison grave », semble-t-il, comportait deux justifications. 1) L'importance de rendre concret et visible le lien avec l'évêque ; donc c'est l'évêque qui devait, en personne, présider la confirmation des nouveaux baptisés. 2) La nécessité de prévoir une préparation spécifique de la confirmation pour mieux en souligner la valeur comme sacrement à part entière.

Mais la présence de l'évêque s'inscrit déjà fortement dans le temps du catéchuménat : les catéchumènes écrivent une lettre à leur évêque ; ils passent une journée entière avec lui pour une formation à la prière personnelle, avant l'appel décisif (retraite à la Part-Dieu); ils retrouvent ce lien dans la célébration de l'appel décisif à la collégiale de Poissy.

Quant à la préparation de la confirmation, le délai des 50 jours du temps pascal ne peut être profitable que s'il vient achever une préparation plus longue au cours de l'année toute entière.

Vu le nombre important des adultes qui demandent chaque année la confirmation, et la place du modèle catéchuménal dans la nouvelle évangélisation, le moment semble venu de mettre en œuvre le plus fidèlement possible ce modèle qui insiste particulièrement sur *l'unité de l'initiation*.

C'est pourquoi à partir de 2014 les catéchumènes adultes vivront donc, de manière ordinaire, les trois sacrements de l'initiation dans leur paroisse, pendant la veillée pascale. Les adultes déjà baptisés qui demandent la confirmation suivront une préparation d'une année (ou davantage s'ils ont un profil catéchuménal de « recommençants »...), achevée par la récollection d'une journée animée par le catéchuménat diocésain, et seront confirmés par l'évêque à la Pentecôte, comme c'était déjà le cas jusqu'ici.

Cette pratique liturgique nous incitera à mieux assimiler, dans chaque communauté chrétienne, les orientations diocésaines du catéchuménat.



Quelques points de repère à ce sujet.

La connaissance du Rituel (RICA)

Dans la mesure où le modèle catéchuménal devient central dans la vie de l'Église, il est urgent que les différents acteurs pastoraux se familiarisent davantage avec le rituel de l'initiation chrétienne des adultes (RICA). Ce rituel ne décrit pas seulement une série de rites. Il développe abondamment, dans son introduction et ses notes pastorales, la pédagogie à mettre en œuvre pour initier des adultes *à une vie chrétienne authentique*. Les notions de durée, d'étapes, de discernement, de connaissance, de conversion, de maturation, sont situées et concrétisées dans un itinéraire spirituel à la fois personnel et communautaire. Le catéchuménat diocésain fait un effort particulier de formation pour les accompagnateurs. Il devrait profiter aussi aux prêtres.

La période qui précède le catéchuménat

Pour la période dite du « pré catéchuménat », avant l'entrée en Église, que l'on prenne *au moins quatre mois, et au besoin davantage (jusqu'à un an environ, si nécessaire)*. Le temps de bien connaître la personne, de définir ses attentes, de discerner si c'est bien son entrée en Église qu'elle choisit, si elle a un vrai désir de suivre le Christ. Cette période est le moment d'une première annonce du mystère chrétien, d'une manière personnelle, mais aussi communautaire. Elle doit laisser la personne libre d'entrer ou non en catéchuménat en lui donnant une idée objective de ce vers quoi elle devra s'avancer.

Un discernement sera fait par la communauté locale (curé, accompagnateur, responsable du catéchuménat) pour vérifier que le candidat a pris le chemin d'une conversion réelle à Jésus-Christ et désire vivre à sa suite. Un membre qualifié du service diocésain du catéchuménat peut y être associé si la situation du pré catéchumène le demande.

La période du catéchuménat

« Le catéchuménat est un temps *prolongé* pendant lequel les candidats reçoivent de l'Église une formation adaptée de manière que leur conversion et leur foi parviennent à maturité, ce qui peut demander *plusieurs années* » (RICA 103). Pour préparer les catéchumènes à l'ensemble des trois sacrements de l'initiation, il faut vraiment s'en donner le temps.

Une période de trois ans paraît tout à fait raisonnable et peut servir de référence habituelle, comme pour le catéchuménat des premiers siècles. Si le candidat a déjà un acquis chrétien avant de présenter sa demande, cela peut justifier une période plus courte de deux ans, ou moins encore. Si son cheminement est plus lent et rencontre des obstacles, cela peut justifier une durée supérieure à trois ans. Il est donc fortement déconseillé d'annoncer trop à l'avance la date du baptême sans tenir compte de cette nécessaire évaluation.

Le contenu de la formation catéchuménale, outre la préparation directe au baptême, à la confirmation et à la communion, comporte les 4 piliers suivants : une catéchèse appropriée (initiation au Credo) ; une familiarisation avec la pratique de la vie chrétienne ; une initiation à la prière chrétienne (modèle du Notre Père) et à la vie liturgique ; l'apprentissage de la vie en Église. Un nouveau recueil de thèmes a été publié par le Catéchuménat national, à partir duquel on peut élaborer des itinéraires personnalisés (Rencontre avec Jésus le Christ, éd. SNCC, février 2011).



On profitera de cette durée pour encourager les catéchumènes à pratiquer le plus régulièrement possible *la messe du dimanche*, sans y exercer de fonction liturgique. S'ils ne s'y forment pas avant leur initiation sacramentelle ils ne le feront pas après.

L'appel décisif et l'ultime préparation

Pour les adultes il revient à l'évêque d'admettre les candidats à l'appel décisif et aux sacrements de l'initiation. Là encore, comme pour l'entrée en catéchuménat, se joue une étape cruciale de discernement ecclésial.

Celui-ci demande un temps suffisant aux accompagnateurs prêtres et laïcs, à l'équipe diocésaine, à l'évêque. C'est pourquoi l'*aspect administratif*, même s'il n'est pas premier, ne peut être négligé. Nous avons besoin de délais afin que la remise et l'étude des dossiers ne se fasse pas dans la précipitation et que l'invitation de l'évêque à l'appel décisif ne parvienne pas au dernier moment. Les formulaires à remplir devraient faciliter ce travail. Merci à chacun de les utiliser avec soin et d'établir les dossiers dans les délais fixés par l'équipe diocésaine.

Pendant le carême les catéchumènes sont accompagnés et aidés par la communauté locale, spécialement par la célébration des *trois scrutins*. Si l'on prend la peine d'entrer dans la logique spirituelle de cette démarche répétitive on en expérimente la pertinence et la grande la sagesse...

Les situations particulières

Il arrive que des personnes non baptisées se présentent avec un désir de recevoir les sacrements de l'initiation chrétienne sans que ce désir soit réalisable, du moins immédiatement ou même prochainement.

Lorsque subsiste pour un candidat, une difficulté sérieuse d'adhésion à la foi catholique ou d'état de vie non conforme à la discipline de l'Eglise, il est important d'en informer *au plus tôt* le service diocésain du catéchuménat. Un dialogue entre le candidat, son accompagnateur, le curé, le responsable paroissial du catéchuménat et le service diocésain du catéchuménat doit être engagé. Il est possible d'envisager un accompagnement vers l'entrée en catéchuménat. Le service diocésain devra être associé à cette décision.

En aidant ces personnes à avancer à la lumière de la Parole de Dieu et de ce que demande l'Eglise, nous ne dressons pas un obstacle mais veillons à ce que leur cheminement vers le Christ se fasse dans la vérité de leur situation. C'est dans le dialogue et la compréhension que l'on pourra apaiser les tensions et éviter les blessures pour le candidat et la paroisse, si l'accès aux sacrements est différé. On peut leur proposer une participation au sein d'équipes de partage de la Parole, ou un service des frères, etc. L'expérience montre que des chemins de conversion existent et que les personnes que nous avons le courage d'accompagner en vérité deviennent, à leur manière, de vrais témoins de la grâce. Bien des solutions sont trouvées, en fait, pour la plupart des cas.



Les acteurs du catéchuménat

Il est de la responsabilité de *la communauté chrétienne*, en particulier de la paroisse, de s'organiser de manière à accueillir et accompagner toute personne en demande de sacrement. Chaque baptisé doit également se sentir concerné par l'accueil d'un catéchumène et y prendre part en fonction de sa place dans la communauté. Ce n'est que dans ces conditions que l'on pourra intégrer durablement les néophytes dans l'Eglise.

Il est donc demandé que, dans chaque paroisse, une personne porte le souci du catéchuménat. Cette personne est appelée par le curé pour la mission de « *responsable paroissial du catéchuménat* ». Les accompagnateurs, chargés d'assurer le suivi individuel de chaque candidat, doivent être appelés par le responsable paroissial du catéchuménat en concertation avec le curé. Mener cette tâche délicate nécessite de nombreuses qualités. En complément de cet accompagnement sur mesure, il est important de choisir ou constituer au moins un groupe de chrétiens au sein duquel le candidat peut progresser et s'insérer dans un réseau fraternel d'Eglise.

Les prêtres et les diacres sont concernés par le catéchuménat à toutes les étapes. Le curé restant le premier responsable pour sa paroisse, chaque ministre ordonné est appelé à s'impliquer dans la pédagogie d'initiation qui est désormais au cœur de toute démarche catéchétique. Ici la mission pastorale est surtout d'aider les accompagnateurs, qui nouent des relations amicales intenses avec les catéchumènes, à ne pas privilégier la dimension affective de cette relation au point de ne plus proposer la force de l'invitation à vivre, sous la grâce, la loi du plus grand amour, c'est-à-dire *les commandements et les béatitudes*. Un travail spirituel de *discernement* est toujours nécessaire, dans lequel les prêtres et les diacres ont une responsabilité particulière à assumer, surtout pour l'entrée en catéchuménat et la présentation des candidats à l'appel décisif, en plus de la célébration des rites.

Une mission « en Eglise »

Ces points représentent des repères généraux nécessaires à notre communion « en Eglise ». Mais l'accompagnement et la formation des catéchumènes sont riches de rencontres humaines impossibles à décrire en quelques mots. Notre attention à tous est orientée vers le bien spirituel de chaque candidat, selon son histoire unique. Or ce bien ne peut être cherché que *sur un chemin de sainteté*, dans un climat de charité et d'écoute, en profonde fidélité à l'ensemble de ce que Jésus nous montre et nous dit (cf. La notion de « pédagogie de la sainteté », dans *Texte national pour l'orientation de la catéchèse*, Conférence des évêques français, n°3.4).

Vous renouvelant ma gratitude pour votre collaboration à cette mission si importante et si délicate, je vous assure, chers amis, de ma prière et de mes sentiments dévoués.

Mgr Eric Aumonier,
Evêque de Versailles pour les Yvelines